

Les stop-Tafta donnent le « la »



Antoine Gérard et Jacques militent pour l'éveil de consciences.

Après la Région Poitou-Charentes, les communes de Fontaine le Comte, Béruges ou Migné-Auxances, le conseil municipal de Poitiers s'est prononcé, fin juin, pour un classement « hors zone Tafta ». Ou quand les territoires affirment leur volonté de ne pas céder aux lobbyings sur le libre-échange commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

Ils sont issus de la société civile, représentants d'associations militantes, solidaires ou humanitaires, parfois adhérents de partis politiques^(*)... et ont en commun de « vouloir dire non ». Florence, Antoine, Jacques et Gérard font partie du collectif poitevin Stop-Tafta. A l'horizon de leur combat, une opposition ferme et définitive aux négociations entamées, il y a maintenant deux ans, « et dans le plus grand secret », entre l'Union européenne et les Etats-Unis, en vue de l'instauration d'un marché de libre-échange commercial transatlantique.

« Derrière l'acronyme de Tafta (Transatlantic Free Trade Area : ndlr), se cache une nébuleuse de non-dits et de mensonges, peste Jacques. Les accords négociés vont bien au-delà d'une simple volonté de faciliter les échanges commerciaux entre les deux continents. Ils envisagent surtout de libérer les superpuissances de toutes les entraves à leurs investissements. » Pour les membres du collectif comme pour l'ensemble des communes de la Vienne qui se sont jusque-là déclarées « hors zone Tafta » (une dizaine dont Poitiers, Béruges, Fontaine, Migné, Adriers, Vouneuil-sur-Vienne...),

« le danger est grand » d'assister à une totale dérégulation des normes, des lois et des outils de protection sociale, environnementale, juridique ou agricole, en vigueur dans chaque pays et par ricochet, dans chaque territoire. « Si on ne fait rien, l'uniformisation souhaitée sera effectuée par le bas. Le nivellement des tarifs douaniers, des salaires, des coûts de production laissera alors la porte grande ouverte au diktat de la finance. »

RÉGION PIONNIÈRE

« Pire, s'était ému le Conseil régional Poitou-Charentes, dans sa séance plénière de juin 2014, ces négociations proposent, de manière tacite, que des instances politiques supranationales non élues dirigent le projet et permettent aux multinationales à l'origine du projet d'attaquer en justice tout Etat ou collectivité locale qui ne se plierait pas aux normes du « libéralisme ». »

Le traité en gestation « portant atteinte à nos choix de société » et les « accords étant dépourvus de légitimité démocratique », la Région Poitou-Charentes a donc inscrit son veto dans le marbre. Depuis, quatorze de ses homologues de l'Hexagone et plus de deux cent cinquante communes ont fait de même. Dont Poitiers, hostile à l'idée que « les droits exclusifs accordés aux investisseurs affaiblissent la démocratie ». « Ces collectivités, se félicite le collectif poitevin, réaffirment leur attachement au modèle citoyen, environnemental et culturel européen. » Tant d'autres restent à convaincre...

^(*)Le collectif est composé des Amis de la Terre, ATTAC, CCFD-Terre solidaire, Confédération Paysanne, France Amérique Latine, France Cuba, FSU, PCF, PG.